

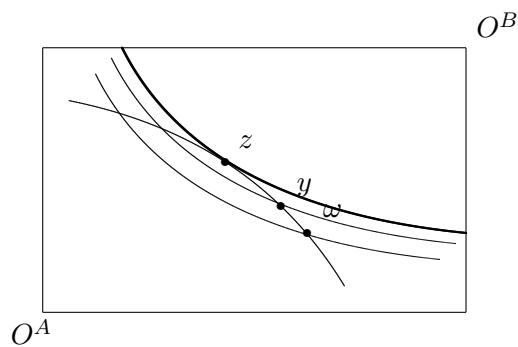
Partiel d'économie publique (niveau intermédiaire)

Éléments de correction

CAMILLE HÉMET, SIMON RABATÉ, MARIANNE TENAND

Master Affaires Publiques, Sciences Po, Novembre 2017

1. *L'allocation y est Pareto améliorante par rapport à ω mais elle n'est pas Pareto optimale.*

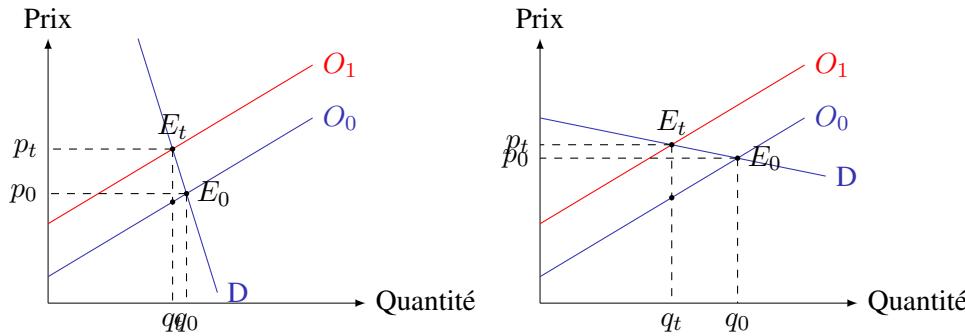


L'agent B est indifférent entre les allocations y et ω qui se situent sur la même courbe d'indifférence. En revanche, l'allocation y est strictement préférée à l'allocation ω par l'agent A, car elle se situe sur une courbe d'indifférence plus éloignée de l'origine et représentant donc un niveau d'utilité supérieur. Ces deux remarques nous permettent de conclure que l'allocation y est Pareto améliorante par rapport à ω . On peut néanmoins trouver une autre allocation Pareto améliorante par rapport à y , par exemple z . L'allocation y n'est donc pas Pareto optimale.

2. Dans l'article de Knight sur la provision des biens publics, la perte sèche estimée est due principalement à *un choix fait un niveau national de la quantité produite d'un bien public local, décidée par des représentants élus localement*.
3. On considère un village de 100 habitants ayant les mêmes préférences pour deux biens (un bien privé P et un bien public G). Ces préférences sont telles que le taux marginal de substitution du bien public en termes du bien privé vaut $20 - x_G$, où x_G représente la quantité de bien public. Par ailleurs, la production d'une unité de bien public nécessite l'utilisation de 1600 unités de bien privé.

La condition d'optimalité (condition de Samuelson) pour la provision optimale de bien public est la suivante : $100 \times (20 - x_G) = 1600$ (la somme des TMS pour les 100 habitants est égale au TMT). Après résolution, on obtient : $x_G = 4$

4. Complétez la phrase suivante avec le terme approprié. "Graphiquement, la perte sèche liée à l'introduction d'une taxe se mesure par l'aire du triangle de *Harberger*."
5. Quel est le nom de la méthode d'évaluation reposant sur l'analyse des points de masse dans les distributions, utilisé dans l'article de Kleven, Landais, Saez et Schultz (2014) ? *Bunching*.
6. L'affirmation selon laquelle *Le poids de la taxe supporté par le producteur est le même dans les deux cas car l'élasticité de l'offre est la même*. est fausse.



Sur le graphique de droite, la demande est plus élastique, ce qui se traduit par un plus grand ajustement par les quantités et donc une perte sèche plus importante. De plus, le consommateur supporte d'autant moins le poids de la taxe qu'il peut plus facilement ajuster sa consommation en réaction, i.e. que sa demande est élastique. Le poids de la taxe supporté par le consommateur est donc plus important dans la situation représentée à gauche car la demande est plus rigide. On peut donc en déduire que le poids de la taxe supporté par le producteur est plus faible dans la situation représentée à gauche. Enfin, un des principes de l'incidence fiscale est que la répartition du poids de la taxe ne dépend pas de l'incidence statutaire (qui "fait le chèque") : l'incidence serait la même si une taxe unitaire équivalente était imposée sur la consommation plutôt que sur la production.

7. La situation suivante n'illustre pas un comportement de passager clandestin : *Bien qu'il soit exonéré de la taxe d'habitation, un habitant de la commune se rend régulièrement à la bibliothèque municipale*. Cet habitant ne se comporte pas en passager clandestin, il bénéficie simplement d'une exonération d'impôt liée à des préoccupations de redistribution. Dans tous les autres cas, la personne décrite devrait contribuer au bien commun mais ne le fait pas.
8. Les préférences d'un agent entre un bien 1 et un bien 2 sont représentées par la fonction d'utilité suivante : $U(x_1, x_2) = 6x_1^2 + 3x_2$. Le taux marginal de substitution du bien 1 en termes du bien 2 vaut alors :
- $$TMS_{1,2}(x_1, x_2) = \frac{\partial U(x_1, x_2)/\partial x_1}{\partial U(x_1, x_2)/\partial x_2} = \frac{12x_1}{3} = 4x_1$$
9. Second théorème du bien-être : *Toute allocation Pareto optimale peut être obtenue comme équilibre concurrentiel après réallocation adéquate des dotations initiales*.
10. L'étude de *la mise en place d'une politique de quantitative easing* relève de la macroéconomie et ne rentre donc pas dans le champs d'étude de l'économie publique.